

## Emploi / conditions de travail : **La bataille continue, EXIGEONS partout au minimum UNE embauche pour UN départ !**



La CGT FAPT a signé l'accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) au sein du groupe Orange en France après la consultation qu'elle a organisée auprès des syndiqués et des salariés.

La CGT FAPT a obtenu de nombreuses avancées, notamment **6000 emplois sur 3 ans dans le groupe Orange en France**. Pour la CGT FAPT, ces embauches sont un minimum. La CGT FAPT refuse que cet accord serve de prétexte à une réduction continue des effectifs et à une stratégie du moins disant social.

La CGT FAPT exige que le groupe Orange en France mette en place un plan de recrutements, garantissant le véritable remplacement systématique des départs par de nouvelles embauches, afin de préserver les conditions de travail des salariés. La CGT FAPT revendique l'embauche des apprentis en priorité.

Nous appelons l'ensemble des salariés à se mobiliser pour réclamer :

- ▶ **Un recrutement à la hauteur des besoins** : un poste ouvert pour chaque départ, sans précarisation
- ▶ **L'amélioration des conditions de travail**
- ▶ **Une meilleure reconnaissance des qualifications et des évolutions de carrière**
- ▶ **Une politique sociale ambitieuse qui ne sacrifie pas l'emploi sur l'autel de la rentabilité**

A l'heure où les citoyens appellent à l'abrogation de la réforme imposée des retraites, **la CGT FAPT a gagné lors de cette négociation, un nouveau TPS** qui permettra aux salariés le souhaitant un départ de l'entreprise à partir de 60 ans.

**NAO**

La CGT FAPT continue de porter la voix des salariés, et négocie en ce moment la NAO. Les propositions de la direction sont inacceptables ! Nous sommes loin du compte et seule une mobilisation de toutes et tous pourra faire entendre raison à la Direction.

**QVCT**

Prochainement une négociation Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) va s'ouvrir, où la CGT FAPT aura l'occasion de remonter vos revendications pour améliorer vos conditions de travail. Rapprochez-vous de vos Représentants du personnel pour en débattre.

Dans ce cadre, la CGT FAPT appelle les salariés à une semaine d'initiatives et d'actions du 3 au 8 mars pour la journée des droits des femmes et pour l'abrogation de la réforme des retraites, et invite les salariés à participer massivement aux manifestations interprofessionnelles unitaires organisées le 8 mars partout sur le territoire.

**Ensemble, agissons pour l'emploi et les conditions de travail !**

